

Al-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

24e année. N°1208 du mercredi 3 décembre 2008. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

Les Comores et le commerce international Le processus d’accession à l’Omc est en marche

Dans le cadre du processus d’accession des Comores à l’Organisation mondiale du commerce (Omc), un cours de formation en “politique commerciale” est ouvert ce matin à l’hôtel Le Moroni. Une quarantaine de personnes, de hauts fonctionnaires des ministères de l’Economie, du Commerce, de la Culture ainsi que des représentants des organisations professionnelles et du secteur privé participent à ces journées de formation.

A la différence des organisations internationales dont l’adhésion est auto-

matique, l’accession à l’Omc se fait à des conditions “à convenir” entre le gouvernement candidat et l’Omc et prend la forme de négociations souvent longues et fastidieuses.

Pour les Comores – qui devraient bénéficier des procédures d’accession spéciales en faveur des pays les moins avancés – un cycle de cinq ans minimum est nécessaire pour obtenir le rapport favorable du groupe de travail, estime un expert au ministère comorien de l’Economie et du commerce.

Lire page 3



Le secrétaire général du ministère de l’Economie, Said Abdou

A. Mondjé

LIRE ÉGALEMENT

Enseignement primaire à Ngazidja

L’espoir d’une ouverture prochaine des classes

Fixée pour le début d’octobre, la rentrée des classes n’avait pas eu lieu dans toutes les écoles publiques de Ngazidja suite au mouvement de grève déclenché par les instituteurs qui subordonnaient la reprise du chemin de l’école au paiement des arriérés de salaires de cette année.

Lire page 2

Inauguration d’unité de production de jus de fruits

L’unité serait, selon ses promoteurs, déjà en mesure de satisfaire la demande en jus naturel de tous les hôtels du pays. Par ailleurs, elle se propose d’aider les producteurs à trouver des clients en échange du versement d’un droit.

Lire page 3

Musique

Degaule veut “relancer” le twarabu

Dans ce troisième opus qui doit sortir au plus tard mi-janvier, Degaule veut redonner à cette musique traditionnelle ses lettres de noblesse. Amani s’inspire de la crise anjouanaise, un problème qui semble l’avoir affecté. Il en appelle à “l’unité nationale”.

Lire en dernière page

3è Simko : “L’intérêt des ordinateurs réside dans l’exploitation de logiciels”

“Il y a de plus en plus de machines dans les bureaux, par contre l’utilisation de logiciels reste limitée. Dans la plupart du temps, on se contente des outils bureautiques, en particulier un traitement de texte et parfois un tableur. Or l’intérêt des machines réside dans l’exploitation de logiciels qui assistent les professionnels des différents secteurs et niveaux hiérarchiques dans l’exécution de leurs tâches de façon à gagner en rigueur, cohérence et au total en efficacité”. A l’occasion de la tenue du Salon national des technologies de l’information et de la communication (Simko) qui a pour thème “Le logiciel, support dans l’exercice des métiers”, Al-watwan a interrogé son promoteur, Idris Mohamed. Il parle de l’intérêt de ce salon et de l’enjeu des Tic aux Comores.

Lire page 5

Premier marathon international des Comores Susciter les vocations des jeunes pour l’athlétisme

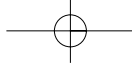
Le Comité d’Organisation du marathon des Comores (Comco) a tenu hier, mardi, une conférence de presse au restaurant Le Select à Moroni. Le but de cette conférence est “d’éclairer l’opinion” sur l’état d’avancement des préparatifs, sensibiliser les jeunes athlètes nationaux, informer sur les critères de participation et d’annoncer le lancement du site Internet officiel du marathon.

Cette course est, également, “l’occasion de promouvoir l’image des Comores, de susciter les vocations des jeunes pour l’athlétisme en général et la course de fond en particulier et nous voudrions aussi que cette épreuve sportive soit une épreuve professionnelle et exemplaire”.



Lire en dernière page

I. Yousouf



C'est quoi la loi sur la citoyenneté économique ?

Nous vous proposons dans son intégralité la loi relative au programme de citoyenneté économique qui vient d'être adoptée par 18 députés sur les 33 que compte l'Assemblée nationale des Comores. Nous entendons ainsi donner à chacun la possibilité de se faire sa propre opinion sur cette loi qui divise aujourd'hui la classe politique.

Loi relative à la citoyenneté économique en Union des Comores

Conformément aux dispositions de l'Article 19 de la constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, l'Assemblée a délibéré et adopté la loi dont la teneur suit :

Article premier. L'acquisition de la citoyenneté économique par décision de l'autorité publique résulte d'une décision accordée à la demande d'une personne majeure ayant la qualité de partenaire économique du Gouvernement des Comores.

La qualité de partenaire économique est acquise par toute personne étrangère, remplissant les conditions énoncées dans la présente loi, et présentant une demande en vue d'investir une somme d'un montant minimum fixé par la loi des finances de l'année budgétaire où le candidat présente la demande et durant une période à déterminer sur la base du programme d'investissement économique de l'Union des Comores.

Article 2. Toute personne désirant acquérir la citoyenneté économique dans le cadre d'un programme d'investissement économique de l'Union des Comores, présente une demande écrite à la commission Nationale Indépendante accompagnée des pièces suivantes :

- un acte de naissance de moins de trois mois ;
- un certificat médical de moins de trois mois ;
- un casier judiciaire de moins de trois mois ;
- un acte de mariage ; le cas échéant une preuve de dépôt du montant requis pour l'investissement prévu fourni par une banque ou tout autre institution financière agréée en Union des Comores.

La quittance ou le reçu de droit et frais délivré par le trésor public ;
Le dossier du projet d'investissement ;

Article 3. Mission, composition et fonctionnement de la commission Nationale indépendante :

a) La commission Nationale Indépendante a pour mission de :
recevoir les demandes et exploiter les informations relatives à l'identité de la personne.
Recueillir ou faire recueillir, vérifier ou faire vérifier l'authenticité des pièces et afférentes, mener les enquêtes préliminaires, opérer la sélection des candidats et émettre une recommandation avant de transmettre le dossier au Ministre de la Justice ;
Coopérer avec les organismes nationaux, étrangers et internationaux pour toute information utile.

b) Composition
La commission Nationale Indépendante est composée de 7 membres repartis comme suit :
deux représentants du Ministère de la Justice ;
deux représentants du Ministère des Investissements ;
le Directeur Général de l'Agence nationale des investissements ;
deux représentants de l'Assemblée de l'Union.

Les membres de la CNI sont nommés par le président de la République.

c) Fonctionnement
La commission Nationale Indépendante se réunit sur convocation de son président.
La CNI peut faire appel à tout expert ou consultant susceptible de l'assister dans ses travaux conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Article 4 – la citoyenneté économique est accordée par décret du président de la République pris en Conseil des Ministres sur avis conforme de la Commission Nationale Indépendante et après présentation du dossier par le Ministre de la justice.

Article 5 – la commission Nationale Indépendante ne rend son avis qu'à l'unanimité de ses membres.

Article 6 – la citoyenneté économique est accordée sans condition de résidence habituelle aux Comores ni de stage.
Elle ne peut être accordée qu'à l'étranger justifiant de sa résidence habituelle hors du territoire Comorien.

Article 7 – un décret du président de la République détermine les droits reconnus aux conjoints et enfants mineurs de la personne devenue citoyen économique.

Article 8 – Nul ne peut acquérir la qualité de citoyen économique en application de la présente loi :

- 1 – S'il est membre d'un groupe terroriste ou participant des principes contraires à l'Islam et à la sunna,
- 2 – s'il présente une menace pour la sécurité, la paix, la cohésion sociale et culturelle de la société comorienne ou s'il s'identifie d'un extrémisme religieux portant atteinte à l'ordre public,
- 3 – s'il n'est pas pleinement intégré au tissu social et démographique de son pays d'origine ;
- 4 – s'il n'est pas de bonne vie et mœurs ;
- 5 – s'il a fait l'objet d'une condamnation pour acte qualifié de crime ou délit contre la sûreté de l'Etat, vol, escroquerie abus de confiance, recel, chantage, extorsion de fonds, faux et usage de faux, crime contre les personnes ou d'attentat aux mœurs et à la pudeur ;
- 6 – s'il n'est reconnu, être sein d'esprit ;

Article 9 – L'institution financière ou bancaire agréée en Union des Comores reçoit au nom de la Commission Nationale Indépendante la demande et perçoit les droits et frais au profit du trésor public
L'acte de citoyenneté économique est déclaré nul lorsqu'il ne porte pas la mention sur avis conforme

de la commission.

Article 10 – Il est perçu au profit du trésor public, à l'occasion de chaque acte de citoyenneté économique en vertu de la présente loi, des droits de chancellerie de 1.000.000 FC

Article 11 – La personne ayant acquis la qualité de citoyen économique en vertu de la présente loi ne peut servir :
dans l'Armée nationale,
dans les instances judiciaires des Comores.
Il ne peut être électeur.

Les avantages accordés aux citoyens économiques ne peuvent être inférieurs à ceux accordés à tout investisseur étranger dans le cadre du code des investissements

Articles 12 – L'Union des Comores passe des accords avec des Etats ou institutions publiques ou privées pour la promotion et la mise en œuvre des programmes d'investissements économique. Cet accord annexé au programme d'investissement économique est soumis à l'approbation ou à la ratification de l'Assemblée de l'Union.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 13 – Tout acte visant à octroyer la citoyenneté économique intervenu avant l'entrée en vigueur de la présente loi est déclaré nul et sans effet.

Article 14 – Des textes réglementaires précisent en tant que de besoin les modalités d'application de la présente loi.

Article 15 – La présente loi sera publiée partout où besoin sera et exécutée comme loi de l'Etat.
Délibérée et adoptée en séance plénière du 27 novembre 2008. (fin)



SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES PROJECT (SWIOFP)



Avis de recrutement des responsables régionaux pour le projet pêche des pays du sud ouest de l'Océan indien.

Le projet pêche pour les pays du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFP) est un projet de recherche financé par GEF, la Banque Mondiale pour les pays de la (SWIO) : Comores, France, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Afrique du Sud et Tanzanie. L'unité régionale de gestion (URG) du projet est accueillie par l'institut de recherche marine et pêcherie du Kenya (KMFRI) qui se trouve à Mombasa.

SWIOFP recherche les personnes compétentes pour les postes suivants :

COORDONNATEUR DE NAVIRES

Le coordinateur de navires est tenu de voyager régulièrement dans la région pour coordonner et faciliter les enquêtes associées à chaque composante. Le coordinateur de navires devra avoir à la fois les qualifications suivantes.

3.1. La formation et profils

- Une qualification tertiaire de préférence avec une expérience scientifique, technologique et marine (ou une accumulation de ces attributs) ;
- Expérience de la gestion des navires de pêche commerciaux et de recherches et l'établissement des aperçus conçus scientifiquement en mer ;
- Les aptitudes de la communication prouvées en anglais (parlé et écrit). La capacité de communiquer en français sera un avantage supplémentaire.

MODE DE SOUMISSION

Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes pertinents, les noms et les adresses de deux personnes de référence et de deux photos d'identité récentes. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse sous-mentionnée, soit par courrier postal, soit par courrier électronique, dans un délai n'excédant pas 45 jours à partir de la date de publication de cette annonce, le 1^{er} décembre 2008

• Expérience de la fourniture des navires, y compris la sécurité marine et d'autres règlements dans la région de SWIOFP. Ceci devra inclure une bonne connaissance des accords de charte de bail des navires aussi bien qu'une expérience des législations et des conditions d'assurance des navires.

3.2 Responsabilités et fonctions

Fourniture de navire - Le Coordinateur du navire (CN) sera tenu d'obtenir pour les navires commerciaux pour le bail de croisière pour les besoins de chacune des composantes de SWIOFP.

Accords de bail – Établir les accords de bail de navire appropriés et assurer la liaison avec le bureau central de gestion du projet et le responsable financier aux fins du paiement du service.

Convenance de navire – Le CN doit assurer que le

navire (de type commercial ou de recherches) convient à chaque enquête, que l'équipement à bord, la capacité de congélateur, l'entreposage, le matériel et tout autre équipement sont fournis et sont efficaces pour atteindre les objectifs de chaque étude (par composante).

Communication - Établissez un cadre approprié de communication avec les coordonnateurs composants, les conceptions d'enquête de revue et les plans d'activités et les objectifs, la coordonnée avec le URG et les UNG impliqués et faciliter le déploiement du personnel scientifique en marche et hors des navires pour chaque étude

Facilitez le traitement et le transport des échantillons (en collaboration avec les coordonnateurs composants et les scientifiques utilisés) aussi bien qu'assurer par les accords de bail de navire que le revenu dérivé de la vente des produits de pêche obtenus aux aperçus est

payé au compte de URG (ou comme disposé avec le directeur régional de finances et de fourniture).

Rapport - À la fin de chaque aperçu, fournir un compte-rendu avec le coordonnateur du composant en décrivant l'efficacité de l'aperçu, y compris le point auquel des objectifs ont été atteints, l'analyse des coûts (avec le DRFF) et toutes les autres questions et ou problèmes rencontrés.

3.3 Durée

Le poste sera offert pendant deux années, renouvelable par l'accord mutuel et fondé sur l'exécution réussie.

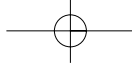
3.4 Rémunération

La rémunération sera fondée sur l'expérience du candidat retenu et peut atteindre un maximum de rémunération consolidée de US \$60 000 par an, qui couvre le salaire, le logement, l'éducation, la dépendance et les allocations médicales.

The Director,
Kenya Marine & Fisheries Research Institute
P.O. Box 81651-80 100,
Mombasa, Kenya

E-mail: director@kmfri.co.ke

Seuls les candidats retenus seront notifiés et seront invités pour l'entretien qui aura lieu à Mombasa au Kenya.



Le processus d'accession des Comores à l'Omc est en marche

Dans le cadre du processus d'accession des Comores à l'Organisation mondiale du commerce, un cours de formation en "politique commerciale" est ouvert ce matin à l'hôtel le Moroni. Une quarantaine de personnes, des hauts fonctionnaires des ministères concernés, de l'économie, du commerce, de la culture et des représentants des organisations professionnelles et du secteur privé participent à ces journées de formation, conduites par deux experts de l'Omc, Emanuelle Ganne et Fanta Cisse. Plusieurs modules de formation seront dispensés, parmi les plus importants figurent le système commercial multilatéral, la présentation de l'Omc et ses principes fondamentaux, l'aide pour le commerce et le cadre intégré renforcé.

Un long processus

La formation abordera aussi les sujets relatifs aux négociations sur l'accès au marché en matière des biens, les questions relatives à l'agriculture, les questions douanières, notamment l'évaluation, les règles d'origine, la facilitation des échanges, etc. Les personnes sélectionnées pour suivre la formation auront droit également à des échanges sur les procédures en matière d'accession à l'Omc. Un processus engagé par les Comores et qui nécessite une assistance technique permanente pour l'accompagner.

Depuis le 9 octobre 2007, le conseil général de l'Omc avait mis en place un groupe de travail chargé d'examiner la demande d'accession des Comores à l'Organisation mondiale du commerce. Le secrétaire général au ministère de l'Economie et du Commerce, Said Abdou Salime, avait alors démontré devant les membres de l'Omc "la ferme volonté des Comores de faire partie de l'économie mondiale". Madagascar, Maurice et le Lesotho avaient fait observer que "les Comores devraient bénéficier des procédures d'accession spéciales en faveur des pays les moins avancés".

Les Comores font partie des vingt

neuf pays qui négocient leur accession à l'Omc. A la différence des organisations internationales, dont l'adhésion est automatique, l'accession à l'Omc se fait à des conditions "à convenir" entre le gouvernement candidat et l'Omc et prend la forme de négociations souvent longues et fastidieuses.

Après la procédure d'accession qui a débuté par la présentation, par écrit, de la demande officielle d'accession par le gouvernement comorien, le Conseil général de l'Omc a établi un groupe de travail qui est aujourd'hui chargé de l'examiner à son tour et de lui présenter ses conclusions pour approbation.

La première des conditions d'accession des Comores reste la présentation d'un aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur. Said Abdou explique que les Comores ont "demandé une assistance technique, pour préparer l'aide mémoire, que nous allons soumettre probablement en 2009 au groupe de travail". Ce document traitera de tous les aspects de notre régime de commerce extérieur et de notre régime juridique. Après une analyse détaillée des faits, les membres de l'Omc "vont nous interpellier sur la base des renseignements figurant dans l'aide-mémoire et des réponses fournies par le gouvernement", précise le secrétaire

général.

En ayant le titre d'observateur au niveau de l'Omc, les Comores obtiennent déjà les avantages accordés aux membres. A charge pour les Comores de démontrer leur volonté de respecter les règles et disciplines de l'Omc, par des engagements concrets.

Passé cette phase, des modifications législatives ou structurelles devront accompagner la mise en œuvre de ces engagements. Un cycle de cinq ans minimum est nécessaire pour obtenir le rapport favorable du groupe de travail, estime Said Adou.

Ahmed Ali Amir

Enseignement primaire à Ngazidja

L'espoir d'une ouverture prochaine des classes

La rentrée scolaire dans les écoles primaires de Ngazidja doit intervenir au plus tard au début de la semaine prochaine. C'est, du moins, le souhait des autorités insulaires de l'Education qui fondent leur espoir sur le protocole d'accord qui vient d'être signé entre le gouvernement de l'île et le syndicat des instituteurs. La décision effective de reprendre le chemin de l'école est attendue pour être prise au cours d'une assemblée générale des enseignants du primaire convoquée pour aujourd'hui mercredi 3 décembre.

Pour rappel, fixée pour le début d'octobre, la rentrée des classes n'a pas eu lieu dans toutes les écoles publiques de Ngazidja. Suite au mouvement de grève déclenché par les instituteurs qui subordonnaient la reprise du chemin de l'école au paiement des arriérés de salaires de cette année.

Plus encore, les grévistes avaient conditionné la reprise du dialogue avec les autorités de tutelle au versement des deux mois d'arriérés de salaires de 2006 pris en charge par l'Union européenne dans le cadre d'un accord conclu avec le gouvernement central.

La tenue, il y a deux semaines, de l'engagement de l'Union européenne aura donc permis la reprise des pourparlers qui ont abouti, croyons-nous savoir, à la signature d'un accord liant le syndicat des instituteurs à travers son secrétaire général et le gouvernement de l'île représenté par les ministres de l'Education, des Finances et celui de la Fonction publique.

Cette reprise prochaine des cours est attendue avec grande impatience par les parents d'élèves concernés

et surtout par les enfants eux-mêmes qui, après deux mois d'attente angoissée, sont déjà hantés par le spectre d'une année blanche. Le dénouement espéré de cette crise qui n'a que trop duré constituera une bonne "entrée en fonction", pour la toute nouvelle ministre de l'Education de Ngazidja, Djamil Moinafatima Abdallah, connue par ailleurs, pour son dynamisme et son engagement militant en faveur de la promotion de la femme et la protection des enfants.

Inauguration d'unité de production de jus de fruits

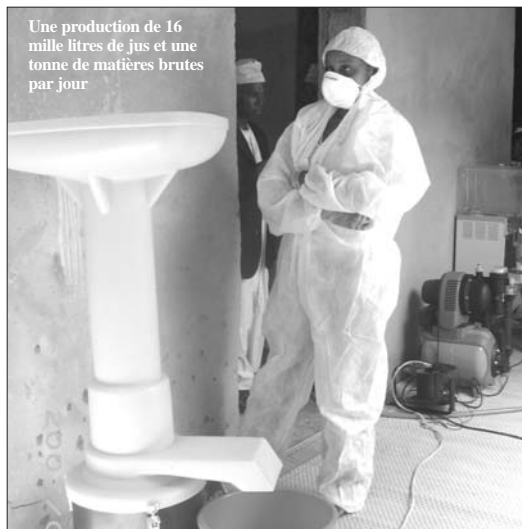
Une unité de production de jus de fruit est inaugurée le dimanche 30 novembre dans le village de Hambu Washili. Le site est choisi après une étude qui a déterminé sa position qui se trouve être la plus centrale par rapport à toutes

les régions. L'ouverture de cette unité constitue la première réalisation parmi les nombreux projets que compte l'association de l'Université de l'Océan indien pour l'environnement, la recherche scientifique et la technologie.

L'unité de production est équipée

de deux machines. Une machine de petite capacité, déjà en service, pouvant produire jusqu'à 16 mille litres de jus et une tonne de matières brutes par jour. La seconde - qui peut produire jusqu'à 300 mille litres de jus et 37 tonnes de matières brutes par jour, attend l'arrivée prochaine des techniciens pour son installation. Ce deuxième appareil produira aussi les emballages. L'unité va traiter toutes sortes de fruits : des mangues aux letchis, en passant par les bananes et la papaye qui viendront uniquement des Comores.

Parmi les objectifs visés, selon les propos du président de l'Uoierst, Allaoui Toihirdine, c'est "d'offrir aux producteurs de fruits un lieu où ils pourront conserver leurs productions sous forme de jus ou de matière première". De même l'unité se propose "d'aider le producteur à trouver un client pour acheter son produit en échange du versement d'un droit à l'usine. Selon Allaoui Toihirdine avec la machine déjà en fonction "l'usine est en mesure de satisfaire la demande en jus naturel de tous les hôtels du pays".



Une production de 16 mille litres de jus et une tonne de matières brutes par jour



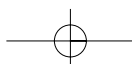
Avis au public

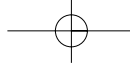
Votre honorable participation par rapport à l'opération de "réhabilitation du réseau eau de Moroni", est vivement souhaitée.

A cet effet, un compte vous est ouvert à la SNPSF sous le numéro : 38 31 70 /63

Pour tout renseignement utile, adressez vous à la Mairie de Moroni, Place Badjanani. Merci de votre compréhension.

Kamardine Soulé





Vers le 3ème Simko. Idris Mohamed : “l’intérêt des ordinateurs réside dans l’exploitation de logiciels”

A l’occasion de la tenue du Salon national des technologies de l’information et de la communication (Simko), Al-watwan a interrogé son promoteur, Idris Mohamed. Il parle de l’intérêt de ce salon et de l’enjeu des Tic aux Comores.

Quelle est la marque du Simko 2008 par rapport aux éditions précédentes?

Le Salon comorien des technologies de l’information et de la communication (Tic), *Swanaan za Informatiki na Mawaswilyano za Komori*, est une occasion unique pour faire un point sur la situation du secteur des Tic, mesurer le chemin parcouru, permettre aux acteurs du pays (opérateurs privés comme publics) de découvrir et ou saisir des opportunités. La particularité de cette édition est d’être focalisée sur un thème contrairement aux deux éditions antérieures. L’autre caractéristique de Simko 3 c’est le concours inters-tabissements scolaires et un site web contre le sida

Quel est le thème de cette année?

Le thème central de Simko 3 porte sur “Le logiciel, support dans l’exercice des métiers”. Nous partons du constat suivant : il y a de plus en plus de machines dans les bureaux, par contre l’utilisation de logiciels reste limitée. Dans la plupart du temps, on se contente des outils bureautiques, en particulier

un traitement de texte et parfois un tableur. Or l’intérêt des machines réside dans l’exploitation de logiciels qui assistent les professionnels des différents secteurs et niveaux hiérarchiques dans l’exécution de leurs tâches de façon à gagner en rigueur, cohérence et en efficacité.

Pourriez-vous être explicite sur le concours que vous organisez?

Dans le cadre du Simko 3, nous proposons un concours sur un site web contre le sida. Dans les écoles, les lycéens s’organisent avec le soutien de leur direction et de leurs enseignants pour réaliser un site web pour aiguiser la vigilance des lycéens contre le Sida. L’intérêt est double : l’insertion des Tic dans les écoles, la démythification de l’usage des Tic auprès des élèves, mais aussi parfois des enseignants et la lutte contre le Sida puisque les lycéens feront un travail de recherche sur cette pandémie et au final disposeront d’un outil ludique autour duquel ils maintiendront leur vigilance en éveil

Quels sont vos principaux partenaires?

Comores Télécoms est notre part-

enaire officiel, unique et constant. Sans la société nationale des télécommunications, il n’aurait pas été envisageable de tenir Simko 3. Un témoignage de l’implication de Comores Télécoms dans le secteur des Tic. Simko 3 est sponsorisé par l’Uccia et la Snpsf. Très peu de soutien au total. Curieusement, les Institutions spécialistes de l’aide au

développement qui se sont toutes dotées de programme de soutien des Tic dans le pays sont absentes.

Quels sont les enjeux des Technologies d’information et de communication (Tic)?

On peut envisager la question au moins sous trois angles. Premièrement, un changement de

société. Après l’ère de la parole et celle du texte, l’humanité est entraîné de passer à l’ère du numérique. Et on le voit bien. Toutes les activités humaines fondamentales (travailler, se distraire, étudier, échanger, etc.) sont entraîné d’être profondément modelées par les Tic. Notre pays ne doit pas se laisser distance. Deuxièmement, un changement économique. Après la révolution agricole et la révolution industrielle, vint la révolution du savoir, l’économie du savoir prend forme. C’est une chance car ici l’investissement de départ c’est la connaissance, et là nous pouvons être au même niveau que les pays riches. Troisièmement, une force motrice de changement. Les Tic traversent tous les secteurs. Il est par exemple impossible de trouver une solution à notre fonction publique sans une véritable informatisation des processus administratifs tels qu’ils sont exercés chez nous dans un contexte particulier avec des ressources déterminées. Le pays doit déployer des efforts colossaux pour l’insertion et la généralisation des Tics. Simko constitue, entre autre, une contribution modeste de Comores Informatique à l’effort national de tout un chacun.

Propos recueillis par Mohamed Inoussa



“Il y a de plus en plus de machines dans les bureaux, par contre l’utilisation de logiciels reste limitée. Dans la plupart du temps, on se contente des outils bureautiques, en particulier un traitement de texte et parfois un tableur. Or l’intérêt des machines réside dans l’exploitation de logiciels qui assistent les professionnels des différents secteurs et niveaux hiérarchiques dans l’exécution de leurs tâches de façon à gagner en rigueur, cohérence et en efficacité”.

Nokia lance un nouveau combiné N-Series à écran tactile

Nokia a dévoilé un nouveau modèle à écran tactile, le N97, destiné à devenir la tête d’une gamme N-Series renouvelée, selon le vice-président de la division appareils électroniques du premier fabricant mondial de combinés. Le modèle, attendu en magasins au plus tard en juin 2009, présentera un large écran tactile et un clavier qwerty complet, éléments clés de la nouvelle gamme de téléphones multimedia du Finlandais.

Nokia continue à dominer le marché mondial des smartphones, ces combi-

nés dotés de fonctions longtemps dévolues aux ordinateurs telle que la messagerie électronique, mais ses ventes ont enregistré un recul au troisième trimestre par rapport à l’année dernière, perdant du terrain face à l’iPhone d’Apple et au BlackBerry de Rim.

Le nouveau N97 entre en concurrence directe avec le X1 de Sony Ericsson et le Touch Pro de HTC, qui fonctionnent tous deux avec le système d’exploitation Windows de Microsoft. Les analystes estiment que d’ici à sa commercialisation, d’autres modèles concurrents devraient avoir fait leur appari-

tion.

“Nokia a été confronté à des choix difficiles avec le N97. Ils ont essayé d’accumuler des technologies différentes telles que l’écran tactile, un clavier complet qwerty et plein de mémoire, mais ils ont dû faire des concessions sur la taille et les fonctions”, dit Ben Wood, directeur d’étude chez Ccs Insight. “Ils en sont arrivés à un appareil relativement épais auquel font défaut un certain nombre de fonctions de référence attendues pour les produits phares de la mi-2009.”

Reuters



ANNONCE

L’Ambassade de France à Moroni rappelle qu’elle vend, en l’état, un générateur SDMO de 130 kva, fabriqué en 1996 et totalisant 10272 heures de fonctionnement.

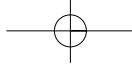
Les offres seront reçues à l’Ambassade jusqu’au 8décembre 2008 à 12heures,

La fiche concernant le générateur peut être retournée à l’Ambassade, service administratif et financier auprès de M. Goislard, de M. Huguet ou de Mme Vacquie.



COMMUNIQUE

“L’ambassade de France informe que ses services seront fermés au public, pour des raisons techniques, les 11 et 12 décembre 2008”.



SPORT

Conférence de presse sur le premier marathon international des Comores

Susciter les vocations des jeunes pour l'athlétisme

Le Comité d'Organisation du marathon des Comores (Comco) a tenu hier, mardi, une conférence de presse au restaurant Le Select à Moroni. Le but de cette conférence est "d'éclairer l'opinion" sur l'état d'avancement des préparatifs, sensibiliser les jeunes athlètes nationaux, informer sur les critères de participation et annoncer le lancement du site Internet officiel du marathon.

Le marathon et le semi-marathon international des Comores sont prévus le 12 avril 2009 de Mitsamiouli au palais du peuple de Hamramba à Moroni pour le premier soit 42.195km et de l'aéroport international de Hahaya au même palais du peuple sur une distance de 21.100km pour le semi-marathon. Les départs seront donnés respectivement à 6h 30 minutes pour le marathon et à 7h 30 minutes pour le semi a précisé le président du Comité d'organisation, le médecin

Abdallah Islam.

Ces deux courses organisées sous le parrainage de la vice-présidence de l'Union des Comores en charge de la Santé seront le point d'orgue d'un ensemble d'animations sur le thème de l'éducation sanitaire qui auront lieu au mois de mai 2009, soit un mois avant. Les inscriptions à ce marathon se font à titre personnel et se font au siège du Comité d'organisation, sis à Hadudja en face de du foyer Aouladilm Comores à Moroni.

Ce grand événement sportif est ouvert à tous les jeunes sportifs. Selon le président de la Fédération comorienne d'athlétisme, ce marathon donnera l'occasion aux jeunes comoriens de faire étalage de leurs

'A mon retour, j'ai constaté que tout a changé. Personne ne compose du twarabu, les jeunes se sont concentrés sur la chanson moderne, alors que nous pourrions moderniser le twarabu. Je vais relancer cette musique car il risque de disparaître'.

Après plusieurs années de "repos", l'auteur, compositeur et interprète de twarabu, Degaule est de retour sur la scène musicale. Depuis son dernier album sorti en 1998 et intitulé *Ngasihulé* (litt = nous sommes loin), Degaule a entamé une longue



Elie-Dine Djouma

talents afin de pouvoir rivaliser ultérieurement, qui sait, avec de professionnels de cette activité.

"Nous voudrions, à l'occasion de cet événement, promouvoir l'image des Comores, susciter les vocations des jeunes pour l'athlétisme en général et la course de fond en particulier et nous voudrions aussi que cette épreuve sportive soit une épreuve professionnelle et exemplaire", a déclaré, pour sa part, le secrétaire général du Comité Alain Le Garneck souhaite vivement l'implication massive et l'encouragement des douze villages que vont traverser les prochains coureurs.

Musique

Degaule veut "relancer" le twarabu

traversée du désert. Après avoir milité dans l'association Mimoza, il a fondé en 2002 son propre groupe. De retour de l'étranger, il a décidé de reprendre la guitare. Car, selon lui, les nouveaux artistes comoriens s'intéressent beaucoup trop à la musique moderne au détriment du twarabu.

"J'estime que la musique est une carrière d'avenir qui mérite d'être exploitée", nous a-t-il dit.

Dans ce troisième opus *Amani* qu'il envisage de sortir dans un mois et

demie, Degaule veut redonner à cette musique traditionnelle ses lettres de noblesse. Son album s'inspire de la crise anjouanaise, un problème qui semble l'avoir affecté. Il appelle, à cet effet, à l'unité nationale.

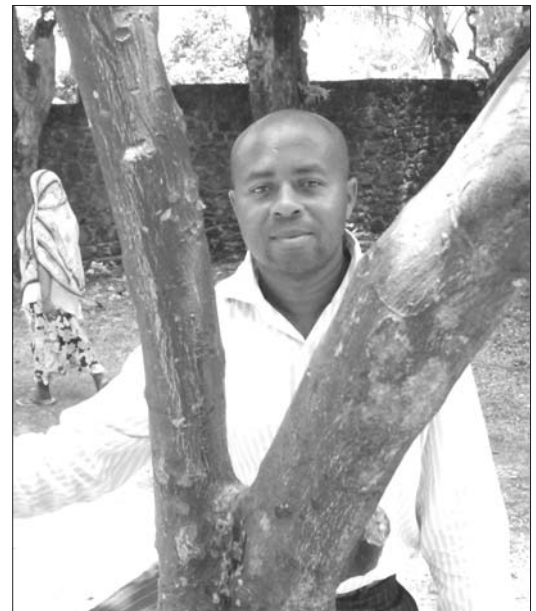
"A mon retour, j'ai constaté que tout a changé. Personne ne compose du twarabu, les jeunes se sont concentrés sur la chanson moderne, alors que nous pourrions moderniser le twarabu. Je vais relancer cette musique car il risque de disparaître", dira-t-il.

Degaule pense que les artistes comoriens peuvent facilement moderniser leur art en utilisant la guitare et le clavier, par exemple, pour le sambe et le wadaha. Il veut

ainsi mobiliser les jeunes artistes à se *"concentrer surtout sur la musique traditionnelle"* car, dit-il *"souvent, un pays sans tradition est un pays sans âme"*.

Selon lui, un artiste est un éducateur et un formateur qui est "plus écouté qu'un président. Il doit donc faire un effort pour produire quelque chose de sérieux et d'important". L'artiste "promet" qu'après mon troisième album, il sortira un autre *"plus traditionnel encore"* avec du *mgodro* et du *tari*. *"Heureusement, dit-il, que mon groupe est toujours là pour m'assister"*.

Abouhariat Saïd Abdallah



Appel à la concurrence pour la vente de biens immobiliers appartenant à l'Etat français

L'Ambassade de France à Moroni agissant au nom et pour le compte de l'Etat français = Ministère des affaires étrangères et européennes =, vend par appel à la concurrence, sous-Seing privé, deux villas à usage d'habitation sises : les Hauts de Ntsoudjini à Moroni.

Les offres devront être déposées ou adressées à l'Ambassade de France pour le 26 janvier 2009 à 12heures au plus tard sous enveloppe double portant la mention «appel d'offre».

Les notices précisant les conditions et modalités de vente peuvent être demandées au service administratif et financier à l'Ambassade de France à Moroni, (M. Goislard, M.Huguet ou Mme Vacquié), aux numéros de téléphone suivant :

773. 16.19 et 773.07.53

Pour la visite des villas, veuillez vous adresser à Mme Vacquié aux heures d'ouverture des bureaux.

